

## Compte-rendu du Conseil d'UFR du 23 juin 2025

Thomas Sigaud, directeur de l'UFR

Membres élus présents ou représentés :

Collège des Professeurs et assimilés (8) : David Clarys, Vincent Cotro, Caroline Giraudeau (procuration à Christine Poirier), Ulrike Krampl (procuration à Nathalie Bouloux), Fosca Mariani, Sébastien Pesce, Airton Polloni.  
Excusé : Néant

Collège des maîtres de conférences et assimilés (8) : Florian Baret, Nathalie Bouloux, Emmanuelle Champion-Hindy, Colin Debuiche, Lucie Gaugain (procuration à Colin Debuiche), Laurent Gautier (procuration à Christine Poirier), Christine Poirier, Samule Renier.  
Excusé : Néant

Collège des personnels administratifs et techniques (5) : Frédéric Bussieres, Mylène Buteau (procuration à Fabienne Tersac), Bertille Jamais, Pascal Pinoteau, Fabienne Tersac.  
Excusé :

Collège des étudiants (11) : Jules Charron, Naïm Cornalba, Mathilde Lebas.  
Excusés : Josse Billy, Salomé Benissant, Sarah Bonet, Axel Caillaud, Tom Giraud, Justine Ledeuil  
Hadrien Portales

Collège des personnalités qualifiées (7) : Néant  
Excusés : Mauro Cuzzoni, Christophe Dupin, Dominique Jacquot, Philippe Roussy, Olivier Lebreton.

Assesseures : Sylvie Crogiez-Petrequin, Marylène Moreau  
Déléguée Relations Internationales : Caroline Giraudeau  
Membres invités : Nicolas Gillet (département de psychologie)  
Membres à titre consultatif : Benoit Wolf, responsable administratif.

Le quorum (19) est atteint avec 24 présents et représentés. Thomas Sigaud directeur ouvre la séance et accueille le président de l'Université et énonce les différents points à l'ordre du jour du conseil d'UFR.

## **I – Informations générales**

### **Présentation de la note stratégique par le président de l'université**

Le Conseil d'UFR ASH, le 23 juin dernier, a reçu la visite du président. Philippe Roingeard a en effet souhaité débattre avec les membres du conseil d'UFR à la suite d'une motion votée à l'unanimité réagissant à une orientation de la note stratégique de l'établissement qui tend à orienter les activités scientifiques autour d'un pôle Santé.

Ulrike Krampfl et Nathalie Bouloux font part des inquiétudes par les élus au conseil d'UFR à l'unanimité sur le devenir des unités de recherche du secteur SHS en particulier au regard d'une orientation qui laisserait sur le côté des champs de la recherche dont les thématiques n'auraient pas une coloration autour du domaine de la santé.

Elles rappellent la vive inquiétude exprimée vis-à-vis de la note d'orientation stratégique du 5 mai 2025 et notamment le rôle central donné à la proposition « ainsi, il s'agira de transformer notre université multidisciplinaire, avec secteur santé, en une université interdisciplinaire où la santé pourra contribuer de manière structurante. »

Elles insistent sur l'équilibre et l'équité de traitement entre disciplines scientifiques qui sont constitutives des libertés académiques.

Philippe Roingeard présente le contexte de la rédaction de la note stratégique dans les discussions et négociations avec le ministère et précise qu'il a porté à la demande d'Arnaud Giacometti l'appel à projet Loire Heath Valley pour un montant de 12 millions d'euros. En tant que porteur du projet, il a souhaité l'orienter en l'ouvrant aux différents champs disciplinaires et en particulier aux sciences humaines : la sociologie, la psychologie, la philosophie, conscient de l'importance de ce dialogue constant de la pluridisciplinarité dans la recherche et en particulier dans la recherche médicale.

Par ailleurs, le choix du respect des différents champs disciplinaires est rappelé dans la note stratégique (page 16) et il défend le principe d'une université multidisciplinaire avec un secteur santé.

Il rappelle également que cette note stratégique a été adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration y compris par les élus de la précédente équipe de gouvernance.

Le président assure que les moyens supplémentaires obtenus grâce au fléchage « santé » fourniront des moyens récurrents pour les autres thématiques.

A l'issue des débats, le directeur de l'UFR remercie le président de l'université pour sa venue et pour la qualité des échanges.

## **II – Vie de la composante**

### **2-1 Compte-rendu du conseil du 28 mai 2025**

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 28 mai 2025 est adopté à l'unanimité. Plusieurs membres du conseil s'interrogent sur la diffusion de comptes-rendus du conseil ou de prises de note tant sur le fond que sur la forme en dehors des comptes-rendus officiels.

Deux points sont en particulier soulevés dans ce débat : que les prises de note relatent des propos sortis de leur contexte et sans apporter au lecteur l'ensemble des éléments des débats et que la liste de diffusion utilisée par l'envoi des messages ne respecte pas le cadre de dispositions RGPD.

Le directeur de l'UFR estime que la question de l'expression des différentes sensibilités dans les instances de l'université doit faire l'objet d'une prise de position de l'établissement. Il indique également qu'il a souhaité rendre plus accessible les comptes-rendus et débats du conseil d'UFR en les mettant à disposition sur le site internet plutôt que sur le seul espace Célène dédié.

## **2-2 Statuts de l'UFR**

Le directeur de l'UFR fait un point sur les statuts de la composante qui ont été adoptés lors de la précédente mandature. La direction des affaires juridiques a fait observer que la délibération devait obtenir une majorité des 2/3 des membres du conseil, ce qui ne fut pas le cas et ce malgré un vote quasiment unanime.

Aussi, le directeur propose que les nouveaux membres élus du conseil puissent prendre connaissance des propositions formulées et puissent également formuler des nouvelles propositions afin de délibérer à nouveau sur ces statuts.

## **2-3 Référentiel des tâches et heures de référentiel**

Le directeur de l'UFR présente la répartition des heures de référentiel des tâches pour l'année universitaire 2025-2026 dont la répartition entre les différents départements reste inchangée. La précédente répartition prenait en compte la distribution des effectifs étudiants par département. Chaque département propose une distribution des heures du référentiel dans le cadre des différentes responsabilités collectives arrêtées.

Ce référentiel des tâches est toujours d'actualité en attendant une éventuelle déclinaison du RIPEC 2 pour les tâches dévolues aux responsabilités pédagogiques.

## **2-4 Point d'information sur la rentrée universitaire**

Le responsable administratif présente les éléments de la préparation de la prochaine rentrée universitaire.

L'année universitaire 2024-2025 a été marquée par le déploiement de la nouvelle offre de formation et par l'application de nouvelles modalités de contrôle des connaissances.

Trois nouveautés ont été mises en place : la nécessité d'avoir la moyenne aux modules disciplinaires sur l'ensemble de l'année universitaire, la mise en place du contrôle continu intégral, la possibilité laissée aux étudiants ajournés de conserver la meilleure des deux notes des éléments pédagogiques non acquis lors des examens de la seconde session.

Sur ce dernier point, une analyse plus précise sera réalisée afin d'observer l'évolution des taux de réussite à la deuxième session et le taux de présence à ces examens, tant l'organisation des examens de la deuxième session est particulièrement chronophage pour les services et les équipes pédagogiques.

Quelques éléments chiffrés présentés devront être complétés par l'analyse des résultats à l'issue de la deuxième session.

Sur l'ensemble du cycle licence, 2064 étudiants ont été admis en première session, 100 étudiants sont admis mais ajournés aux modules disciplinaires, 277 étudiants sont ajournés en ayant une note comprise entre 8 et 10 et 653 étudiants sont défaillants. Les étudiants de L1 notés comme défaillants sont 456 soit 69,80 % des étudiants défaillants.

Au premier semestre, le nombre de défaillants était de 298. Le nombre de défaillants progresse de 119% entre les deux sessions. Cette évolution est à analyser à la lumière des résultats obtenus au semestre 1 où 403 étudiants ont des moyennes inférieures à 8/20 à l'issue du premier semestre. L'observation du rapport moyenne inférieure à 8/20 et défaillant entre les deux semestres est en cela explicite.

**Résultats des étudiants de L1 – session 1**  
**Rapport entre la moyenne obtenue au semestre 1 et**  
**le nombre de défaillants au semestre 2**

|                   | Semestre 1  |            | Semestre 2  |            |
|-------------------|-------------|------------|-------------|------------|
| Filière           | Moyenne > 8 | Défaillant | Moyenne > 8 | Défaillant |
| L1 Psychologie    | 134         | 44         | 67          | 127        |
| L1 Sociologie     | 42          | 57         | 30          | 110        |
| L1 Musique        | 9           | 10         | 1           | 38         |
| L1 Histoire       | 56          | 44         | 44          | 67         |
| L1 Hist. de l'art | 28          | 28         | 15          | 45         |
| L1 Philosophie    | 12          | 28         | 3           | 42         |

Un autre point a été observé : il s'agit de l'évolution des taux de réussite en licence de musique et musicologie avec la mise en place du contrôle continu intégral. Au regard du déroulement de l'année universitaire, l'équipe pédagogique a proposé de généraliser le contrôle continu intégral sur l'ensemble des éléments pédagogiques.

Si les résultats académiques des étudiants au premier semestre sont particulièrement bons, il faudra confirmer l'impact sur les taux de réussite des étudiants en particulier en L1 à l'issue des délibérations de la deuxième session. Ainsi, le taux de réussite en L1 au semestre 1 est de 67% contre 45% en 2023-2024 et 52% en 2022-2023. En L2 et en L3, le taux de réussite est également à la hausse dans des proportions moins significatives.

De manière générale, nous observons une certaine stabilité des résultats des étudiants entre les deux semestres à deux exceptions près. Lors du précédent conseil, nous avons constaté un taux de réussite particulièrement faible (28,75%) en L1 de psychologie alors même que cette formation procède à une sélection des étudiants via parcoursup. Si les résultats à l'année permettent de redresser le taux de réussite (41,07%), il reste cependant une des plus bas avec un taux de défaillants trop élevé dans une filière sélective.

Une autre filière, la L1 de philosophie, a un taux de réussite faible cette année, résultat d'un absentéisme important constaté par l'équipe pédagogique dans les cours CM et TD. Les rappels réguliers de l'équipe pédagogique en direction des étudiants n'ont pas permis de raccrocher ces derniers dans une dynamique de réussite. Ce décrochage important peut aussi s'expliquer par le départ de la responsable pédagogique de licence dans le cadre d'une promotion à l'université de Nanterre, cette dernière était particulièrement investie dans le fonctionnement de la licence.

Ce tableau doit également être complété par les éléments produits par parcoursup qui annoncent une stabilité des effectifs attendus.

Il convient de noter quelques informations particulières. Le nombre d'étudiants en réorientation admis dans les formations oscille entre 20% et 46% des effectifs attendus.

L'ouverture à la phase complémentaire de plusieurs formations permet de répondre également à une demande d'étudiants qui souhaitent se réorienter alors même que le calendrier proposé par parcoursup n'apparaît pas adapté pour des étudiants qui élaborent un nouveau projet d'études à l'issue du deuxième semestre.

On observe que la liste d'attente en L1 de psychologie est à un niveau plus bas (1666 au 21 juin) qu'à celui observé à la fin du processus de parcoursup en septembre 2024 (2000 étudiants en liste d'attente au 15 septembre 2024).

#### Situation des affectations via parcoursup au 21 juin 2025

| Libellé formation                     | Admission acceptées définitivement | Admission acceptées non définitivement | Candidats sur liste d'attente | Candidats classés |
|---------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Double licence Histoire et Sociologie | 74                                 | 42                                     |                               | 801               |
| Parcours Musique et Musicologie       | 92                                 | 22                                     |                               | 494               |
| Parcours LFA                          | 4                                  | 0                                      |                               | 26                |
| Parcours Musicien Interprète (MI)     | 7                                  | 1                                      |                               | 15                |
| Parcours Jazz et MA                   | 10                                 | 0                                      |                               | 10                |
| Parcours (DNSPM)                      | 1                                  | 0                                      |                               | 1                 |
| Licence - Histoire                    | 164                                | 70                                     |                               | 1154              |
| Licence - Histoire de l'art           | 137                                | 60                                     |                               | 1001              |
| Licence - Philosophie                 | 40                                 | 18                                     |                               | 377               |
| Licence - Psychologie                 | 317                                | 118                                    | 1666                          | 5899              |
| Licence - Sociologie                  | 139                                | 203                                    |                               | 1610              |

#### Rapport du nombre d'étudiants en réorientation dans les vœux formulés dans parcoursup au 21 juin 2025

|                | Admis Psup | Réorientés et non scol | taux |
|----------------|------------|------------------------|------|
| Psychologie    | 446        | 107                    | 24%  |
| Sociologie     | 342        | 110                    | 32%  |
| Philosophie    | 70         | 32                     | 46%  |
| Hist. de l'art | 204        | 64                     | 31%  |
| Histoire       | 253        | 88                     | 35%  |
| DL Hist/Socio  | 116        | 23                     | 20%  |
| Musique        | 123        | 46                     | 37%  |

A partir de l'ensemble des éléments présentés, les prévisions d'ouverture des groupes de TD au premier semestre sont celles annoncées au conseil d'UFR du 28 mai avec un ajustement concernant l'ouverture d'un 8<sup>ème</sup> groupe de TD en L2 de psychologie et du maintien du dédoublement du CM dans la même année.

Des ajustements à la hausse peuvent être envisagés fin juillet à l'issue de la période d'inscription et de réinscriptions des étudiants.

### **III – Vie de la composante**

#### **3-1 3<sup>e</sup> campagne d'Ater**

Le directeur de l'UFR présente les propositions de la 3<sup>e</sup> campagne d'ATER à la suite de l'évolution des situations individuelles (disponibilité, détachement, CRCT, promotion).

Il rappelle également le contexte toujours tendu quant à l'encadrement par des enseignants titulaires.

Une vive inquiétude est formulée sur l'encadrement en histoire de l'art pour les enseignements en antique. Les propositions formulées sont adoptées par 23 voix et un contre.

#### **3-2 Campagne des enseignants et enseignants-chercheurs 2026**

Le directeur de l'UFR présente les propositions formulées par les départements. Les responsables de département commentent leurs priorités.

Le département de musique demande ainsi la publication d'un poste d'un enseignant du seconde degré (publication en octobre pour un recrutement en septembre 2026) quant au recrutement sur les supports actuellement vacants de professeurs des universités, le département se projette sur un recrutement en 2027 puis un second en 2028.

En histoire, le département demande en priorité le recrutement de trois MCF dont deux en histoire médiévale (Cethis et CESR) et un en histoire ancienne (Cethis).

Au département de sociologie, les demandes sont les suivantes : ouverture d'un poste au concours en anthropologie en 2026 (MCF) et un autre en 2027 (PU).

En psychologie, il est proposé de demander l'ouverture des deux postes au concours (MCF), fléchés sur les unités de recherche Pavé et Qualipsy. Alors que le directeur du département, nouvellement en fonction indique qu'il n'a pas pris l'attache des responsables des unités de recherche, notamment sur le poste vacant à Qualipsy, David Clarys propose de publier le poste de Pavé au concours et celui de Qualipsy comme Ater.

Le directeur de l'UFR confirme au regard des tensions en termes d'encadrement la demande de publier les deux emplois vacants au concours pour 2026.

Les propositions sont adoptées par 23 voix et une abstention.

A la suite de la présentation de la campagne d'emplois des enseignants et enseignants-chercheurs, Pascal Pinoteau regrette vivement qu'il n'ait pas été possible d'anticiper l'étude de la campagne d'emplois des Biatss et qu'il ne s'agit dans les pièces mises à disposition des élus que d'une information.

Le responsable administratif fait état des propositions transmises à la gouvernance qui s'inscrivent dans le cadre défini par le conseil d'administration et la note de gestion transmise aux services et composantes.

Ainsi, l'utilisation des supports vacants répond à la volonté de réduire la précarité des agents contractuels, de restructurer des supports pour prendre en compte l'évolution des métiers et des compétences acquises et de soutenir une démarche d'inclusion des travailleurs en situation de handicap.

Il est nécessaire également de souligner que la mise en place d'un dispositif de dialogue parallèle par l'établissement avec les unités de recherche complique le recensement et la définition d'une politique cohérente au sein de l'UFR Arts et sciences humaines.

La rentrée universitaire 2025-2026 sera aussi marquée par la nomination de deux collègues Saenes à la suite de la réussite à un concours externe et d'une liste d'aptitude permettant de stabiliser les équipes pédagogiques et mettant en adéquation les compétences au corps d'emplois.

Des demandes ont enfin été formulées par le CETHIS et par le CFMI pour prendre en compte des évolutions des activités, elles figurent dans les réflexions proposées au conseil d'UFR. Enfin, trois départs en retraite sont annoncés, il est proposé de demander l'ouverture de trois concours avec un redéploiement proposé.

Enfin, les deux composantes portent également la demande d'ouverture d'un poste d'assistant ingénieur en bap E dans le cadre des promotions BOE. Ce dispositif était mis en place à titre expérimental jusqu'en 2025, deux collègues de l'UFR ont pu en bénéficier. Le souhait exprimer est d'anticiper un éventuel prolongement de ce dispositif d'Etat.

#### Volet déprécarisation et repyramidage

|             |                         |                 |       |                    |
|-------------|-------------------------|-----------------|-------|--------------------|
| CDI B bap J | Métiers de la scolarité | Repyramidage    | Tech  | Interne Bap J      |
| CDD A bap D | UR Pavéa / Qualipsy     | Déprécarisation | IGE   | Interne Bap D      |
| CDD B bap F | CFMI                    | Déprécarisation | CDI B |                    |
| CDI A bap F | BS hist. Hist. de l'art | Déprécarisation | ASI   | Interne Bap F      |
| Tech Bap E  | Postt – DSI             | Repyramidage    | ASI   | BOE (sous reserve) |

#### Volet Postes vacants – départ en retraite

|           |                        |                      |          |                                   |
|-----------|------------------------|----------------------|----------|-----------------------------------|
| ASI bap J | Antenne Financière     | Publication          | ASI      | externe Bap J                     |
| ADT Bap J | Département d'histoire | Publication          | Adjaenes | BOE ou concours externes adjaenes |
| ADT bap G | POSTT                  | Redéploiement Cethis | ADT      | Recrutement sans concours Bap J   |

Le directeur de l'UFR s'engage à anticiper le calendrier de gestion de l'établissement pour garantir un examen des demandes d'emplois Biatss par le conseil d'UFR en anticipant au mieux les calendriers dissociés proposés par l'établissement.

Il donne rendez-vous aux élus à une réunion du conseil au mois de septembre.